



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 751-1

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 751-1 intitulé : *Règlement modifiant le règlement n° 751 décrétant et imposant les taxes foncières et autres compensations pour l'exercice financier 2026* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 10 mars 2026 et qu'il entre en vigueur le 11 mars 2026.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Donné à Delson, ce 11 mars 2026.

M^e Luc Drouin
Directeur des affaires juridiques et greffier